Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260518-202635-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE BOQUEHO

NOMBRE DE CONSEILLERS	**15**
CONSEILLERS PRESENTS	**11**
VOTANTS	**14**

SEANCE DU 06 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 06 Mai les membres du Conseil municipal de la Commune de Boquého se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le **30 avril 2026** conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 20 heures

ETAIENT PRESENTS : HALLET Anne-Hélène, BENOIT Sally, CORBEL Thomas, DELARUE Gilles, LE MOAL Anne-Marie, MICHEL Fabien, PETIT Céline, PINÇON Gwendal, SERANDOUR Sandrine, TEFFO Cédric, ARTHUR Marie

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : LE QUELLENNEC Gaëlle par LE MOAL Anne-Marie, ANDRE Loïc par CORBEL Thomas, CHRISTIEN Julie par ARTHUR Marie

ETAIT ABSENT : LE BELLEGUY David

INVITES :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

SECRETAIRE DE SEANCE : PINÇON Gwendal

Délibération 2026-35
Désignation du Référent Sécurité Routière

Rapporteur : Anne-Hélène HALLET

Les collectivités locales jouent un rôle prépondérant dans le domaine de la sécurité routière au titre de la gestion de la voirie, de la réglementation de la signalisation routière, de la police de stationnement et d'actions d'information et de prévention.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260518-202635-DE

Chaque collectivité locale doit désigner un élu référent sécurité routière pour lutter contre l'insécurité routière en s'appuyant sur un réseau dédié à cette politique publique.

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 11 voix pour et 2 voix en abstention et 1 voix contre :

- DESIGNE M. DELARUE Gilles au rôle de référent sécurité routière

Décision

Pour : 11	Abstention : 2	Contre : 1

Le 06 MAI 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Anne-Hélène HALLET

MAIRIE DE BOQUEHO (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE